



## Conseil d'école du lundi 6 novembre 2023 – 18h

### Personnes présentes :

Mme Filser, Adjointe au Maire de Lembach  
M. Kochert, Adjoint à la Maire d'Obersteinbach  
Mmes et MM les représentants titulaires et suppléants des parents d'élèves  
Mmes les enseignantes de l'école de Lembach  
Mme Kindelberger, directrice de l'école de Lembach  
Mme Angun, ATSEM de l'école  
Mme Gimber, directrice du périscolaire  
Mme Lux, directrice de la micro-crèche

### Personnes excusées :

M. Saccucci, Inspecteur de l'Education Nationale – circonscription de Haguenau Nord  
Mme Boulois, ATSEM de l'école

### **1. Mot de bienvenue et présentation**

Mme Kindelberger souhaite la bienvenue aux membres et aux invités du Conseil d'école. Tour de table de présentation.

### **2. Election des représentants des parents d'élèves**

L'élection des représentants des parents d'élèves s'est déroulée le vendredi 13 octobre 2023. Le vote s'est déroulé exclusivement par correspondance. Avec 145 votants sur 190 inscrits, le taux de participation s'élève à 76,32%. 129 électeurs se sont exprimés en faveur de la liste présentée et 16 bulletins ont été comptés comme blancs ou nuls. Sont élus en qualité de titulaires : Julien Tagatsch, Michèle Guthmuller, Hélène Haibach, Pierre Imbert, Christine Durand et Frédérique Laeuffer. Sont élus en qualité de suppléants : Laura Porcher, Frédéric Unger, Charlotte Dannequin et Raphaël Helbringer. La directrice remercie les parents élus pour leur engagement au service de la vie de l'école et des élèves.

### **3. Adoption du PV du conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022/23**

En l'absence de commentaires et d'objections, le PV du conseil d'école du 30 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

### **4. Rentrée 2023/24 : effectifs, équipe et organisation pédagogique, intervenants extérieurs, nouvelle cour végétalisée**

A ce jour, 132 élèves sont scolarisés à l'école de Lembach et sont répartis ainsi :

- PS/MS/GS de Dominique Bischung, ATSEM Michèle Boulois → 25 élèves
- PS/MS/GS d'Estelle Richert, ATSEM Zehra Angun → 25 élèves
- CP d'Annelise Kugler → 18 élèves
- CE1/CE2 de Dominique Specht → 21 élèves
- CE2/CM1 d'Audrey Ferrandini (J/V) et Catherine Attali (L/M) → 21 élèves
- CM1/CM2 d'Anouck Kindelberger (V) et Florence Buffler (L/M/J) → 22 élèves

Anouck Kindelberger est la directrice de l'école. Elle est déchargée tous les lundis ainsi qu'un vendredi sur trois pour assurer les missions de direction. Florence Buffler assure un « relais » de direction uniquement pour les urgences les jours où Mme Kindelberger est absente. L'école compte également deux AESH, Mmes Sophie Boury et *Pauline Schell\** qui accompagnent des élèves à besoins particuliers et deux intervenantes assurant l'enseignement religieux les jeudis après-midi, Mmes Valérie Foelling et Eve Muller. Mmes Christine Brechenmacher et Monique Richter assurent l'entretien de l'école. (*\*remplacée par Mme Marie-Laure Haberey depuis mi novembre*).

L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) peut intervenir auprès de certains élèves de notre école. Le RASED de notre secteur compte une enseignante spécialisée, Corinne Bach et une psychologue de l'Education Nationale, Karen Teboul. La première assure un suivi au niveau pédagogique pour des élèves à besoins particuliers ayant besoin de soutien dans les apprentissages en français ou en mathématiques du CP au CE2. Karen Teboul intervient tous les lundis après-midi en CP chez Mme Kugler dans le cadre d'un projet de classe. Les membres du RASED peuvent être invités à participer aux réunions d'équipes éducatives (orientation des élèves, constitution d'un dossier de demande d'aide auprès de la MDPH,...).

La cour de l'école a bénéficié d'une végétalisation : les travaux ont commencé durant les vacances d'été. L'aménagement s'est poursuivi durant les vacances de la

Toussaint. Un terrain multisports (foot-basket-volley) a été aménagé. L'installation des aires de jeux est reportée en raison des conditions météorologiques. Les plantations auront lieu aux alentours du mois de février. Les enseignantes demandent à la commune si les élèves pourraient être impliqués dans la plantation des arbustes de la cour végétalisée.

L'équipe enseignante remercie la commune pour cet investissement qui contribue à rendre l'école agréable à vivre pour les élèves et les adultes.

A l'usage, il s'est néanmoins avéré que la nouvelle cour posait certains problèmes de sécurité. Les éléments de vigilance suivants ont été remontés par l'école à la mairie : des morceaux de verre, des piquets rouillés, de pièces métalliques anciennes ont été ramassés par les élèves et les enseignantes dans la terre, dans les copeaux ou dans les pierres. La mairie a demandé à l'entreprise Colas de revenir vérifier ce point sécurité. Depuis, aucun autre problème de ce type n'a été relevé.

D'autres points à améliorer ont été soulevés : la passerelle installée durant les congés nécessiterait une sécurisation supplémentaire, notamment par rapport aux élèves de maternelle qui risqueraient de passer entre les cordes : y a-t-il une possibilité d'installer des filets de sécurité sur les garde-corps ?

Les balles tombant souvent dans la mare, il serait utile d'installer un portillon dans les ganivelles afin qu'un adulte puisse y accéder.

Le sable actuel n'est en l'état pas utilisable ni pour le jeu (bac à sable), ni pour le saut en longueur. Quelles sont les possibilités ? Les enseignantes proposent l'installation d'un bac à sable contenant du sable adapté, placé à côté de la future aire de jeu des maternelles.

La zone des cailloux s'avère accidentogène (gros cailloux, zone boueuse quand pluie).

La mise en place du tableau dans le coin « école dehors » empêche une surveillance efficace de la zone à l'arrière, celle des plots en bois qui deviennent glissants par temps pluvieux. Est-il encore possible de déplacer le tableau ?

L'équipe enseignante souhaite utiliser le bac à compost : est-il utilisable en l'état ?

Les enseignantes informent que les nouvelles poubelles du côté des maternelles gênent l'entrée et la sortie de ces derniers, car c'est à cet endroit qu'ils se rangent. Y a-t-il possibilité de les déplacer un peu plus loin, voire même de les mettre à un endroit plus

utile comme le parking, à l'extérieur de l'enceinte de l'école ? La directrice de la crèche y serait favorable car elle constate qu'il y a beaucoup de papiers devant leur entrée, qui avec le vent, arrivent dans leur jardin.

La directrice et les enseignantes se tiennent à la disposition de la mairie pour évoquer d'éventuelles pistes d'amélioration ensemble. Mme Filser reviendra rapidement vers Mme Kindelberger pour traiter ces différents points par ordre de priorité et réfléchir aux suites possibles à donner.

## **5. Evaluations repères CP, CE1, CM1 et APC**

Des **évaluations nationales** dites « repères » ont été passées fin septembre par les élèves de CP, CE1 et CM1 dans les domaines du français et des mathématiques. Ces évaluations permettent de savoir où en est chaque élève par rapport aux attendus de son niveau. Les résultats permettent ensuite à l'enseignante de mettre en place des aides ciblées en fonction des besoins (en classe, en APC, avec le RASED, proposition de suivis extérieurs). Les résultats individuels ont été transmis aux familles concernées en octobre lors d'entretiens individuels avec l'enseignante.

Organisation des **APC** : les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont des temps d'enseignement supplémentaires proposés aux élèves pour prévenir la difficulté scolaire. Elles prennent la forme d'une aide aux apprentissages en petit groupe, d'une aide au travail personnel ou de la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.

Les APC ont lieu de 16h à 17h, une fois par semaine. Les séances d'APC sont organisées par périodes scolaires. L'organisation retenue pour notre école est la suivante :

Maternelle et CP → les lundis

CE1/CE2 et CE2/CM1 → les lundis ou les jeudis selon les périodes

CM1/CM2 → les mardis

## **6. Projet d'école 2023/24, projets pédagogiques des classes**

Un **projet d'école** est mis en place dans chaque école pour une période de plusieurs années. Il doit être l'outil « vivant » d'une équipe qui vise à améliorer la réussite de tous ses élèves. Il se compose de 3 objectifs déclinés en actions concrètes.

A l'école de Lembach, depuis 2019, les 3 objectifs suivants ont été retenus :

- Privilégier la maîtrise de la Langue en rendant les élèves capables de lire et comprendre divers textes pour apprendre dans les différentes disciplines et en utilisant entre autres moyens, les ressources de l'école.
- Développer la maîtrise du calcul, de la numération et inciter à mobiliser des raisonnements pour faciliter la compréhension des situations problèmes.
- Mettre en place les conditions afin que l'élève prenne confiance en lui, devienne autonome, puisse agir, penser par lui-même et communiquer en respectant les autres et son environnement et en le préparant à une vie sociale harmonieuse.

Les actions sont poursuivies ou adaptées cette année.

L'année olympique et paralympique est une belle occasion de développer des actions autour du 3<sup>ème</sup> axe du projet d'école.

Des ateliers de prévention autour des principales problématiques de santé (équilibre alimentaire, importance de l'activité physique, prévention du harcèlement, importance du sommeil, usages et éducation aux écrans...) seront mis en place dans chaque classe au cours de l'année dans le cadre d'une collaboration entre le CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) et notre école.

### Projets pédagogiques des classes :

- Classes de maternelle : spectacles à l'école (en septembre sur le thème de la différence et en décembre sur Noël), échange avec les correspondants allemands, rencontre sportive...
- Classes d'élémentaire : cycle natation à la piscine de Niederbronn (10 séances/classe), intervention culturelle de Yago en service civique à Obersteinbach (autour de la population, de la culture, du climat et de la faune du Brésil). Inscription\* pour assister à des spectacles et à des séances de cinéma à Wissembourg ou à Soultz, inscription\* à des rencontres sportives organisées dans les écoles du secteur (selon les classes : cross, handball, football, thèque, rencontres aquatiques, ballon irlandais).

(\* activités en attente de validation par les associations organisatrices).

- CP et CE1/CE2 : classe musicale à la Hoube du 28/01 au 02/02/24 (avec nuitées) ayant pour thématique les Jeux Olympiques. Projet « *Tous au Verger* ». Sortie à la Maison rurale de l'Outre-Forêt, sortie à l'Opéra à Strasbourg. Echange franco-allemand avec une école de Fischbach : rencontre sportive sur le thème des JO.

« *Ecole du dehors* » en forêt les vendredis après-midi en CP.

- CE2/CM1 : classe kayak à Roeschwoog les 18-19/04 et les 06-07/05/24 (sans nuitées), Projet « *Tous au Verger* » dans la cadre du projet « trame-verte » porté par la ComCom.

- CM1/CM2 : classe kayak à Roeschwoog les 18-19/04 et les 06-07/05/24 (sans nuitées).

Lors de la classe kayak, les élèves s'initieront au canoë, au kayak et au paddle. Le dernier jour sera consacré à une épreuve sportive à la manière de « Koh-Lanta ».

La participation à cette semaine implique que les élèves valident un test d'aisance aquatique qui sera passé à la piscine de Niederbronn lors de l'avant-dernière séance du cycle natation de chaque classe.

### 7. Partenaires de l'école : commune, association « Les écoliers du Heimbach », périscolaire, micro-crèche

**Commune** : l'équipe éducative remercie la commune pour la communication aisée et ses interventions régulières. Les réalisations suivantes ont été effectuées depuis la rentrée (hors cour végétalisée) :

- Les clés des portes cour/préau et cour/salle de motricité ont été remises aux enseignantes et au périscolaire.
- La poignée de la porte d'entrée élémentaire a été remplacée : cela permet désormais l'ouverture à distance avec l'interphone.
- En lien avec la ComCom, le portail de la cour a été réparé.
- Lavabo et crédences dans une classe de maternelle et dans la cuisine ont été mis en place.

Concernant les travaux ou investissements à prévoir, l'équipe enseignante soumet à la mairie les demandes suivantes :

- Des crochets supplémentaires dans le couloir de maternelle (classe de Mme Richert)
- Du mobilier supplémentaire en maternelle et en élémentaire (chaises et tables). Ce mobilier a été commandé.
- Une demande d'installation d'éclairage à l'extérieur par détecteur automatique (côté sortie du bâtiment vers le parking)

La commune aborde le point du port des chaussons en classe. Tous les élèves en portent, excepté les CM1/CM2. Les enseignantes de la classe trouvent cela chronophage et préfèrent rendre les élèves attentifs à bien s'essuyer les pieds avant

de monter en classe. Si cela venait à représenter un surcroît de travail pour les agents d'entretien, la règle pourrait évoluer ultérieurement.

La mairie propose de placer des « réglettes aimantées » afin de faciliter l'affichage en classe et de préserver l'état des murs. Les enseignantes transmettront les besoins précis pour chaque classe.

**Association « Les écoliers du Heimbach »** : l'association de parents fait le point sur les nouvelles adhésions 2023/24. 46 familles ont adhéré cette année ce qui correspond à environ 64 enfants. L'AG annuelle a eu lieu en octobre. L'association participera à l'organisation de la fête de la St Martin avec l'école, ainsi qu'au marché de Noël de Lembach avec vente d'escargots, de tombolas, de *bredeles*...

**Le périscolaire** : les listes des élèves inscrits au périscolaire (midi et soir) sont désormais placées à l'extérieur de chaque classe afin que Martine Gimber puisse passer et modifier ces listes chaque matin pour mettre à jour les élèves inscrits/désinscrits en dernière minute par leurs parents. Ainsi, les informations sont actualisées et partagées entre les familles, le périscolaire et l'école.

Martine Gimber et son équipe sont intéressées pour toute proposition de partenariat avec l'école : par exemple, préparer conjointement la Saint Martin, la fête de fin d'année, etc. Elle évoque l'idée de réaliser un spectacle de Noël que les enfants du périscolaire présenteraient aux autres élèves de l'école.

Elle évoque également la possibilité de faire bénéficier les élèves de l'école de malles pédagogiques prêtées au périscolaire par la ComCom : des malles d'allemand, de théâtre, de sciences, de jeux coopératifs...

**La micro-crèche** : la directrice de la crèche souhaiterait établir un partenariat avec les classes de maternelle pour permettre aux enfants de passer un peu de temps à l'école en collaborant à certains projets communs et ainsi, faciliter le passage de la crèche à la Petite Section. La crèche est à sensibilisation bilingue. Il y aurait donc possibilité de mettre en commun certains projets franco-allemands.

## **8. Fête de la St Martin**

Cette année, la traditionnelle fête de la St-Martin est coorganisée par l'école et par l'association de parents des « Ecoliers du Heimbach ». Elle aura lieu vendredi 10 novembre à partir de 17h45. Les enseignantes préparent les lanternes, entraînent les élèves à chanter et animeront ainsi le début du défilé. Elles tiendront le stand soupe (réalisée par les maternelles) – café –gâteaux. En concertation avec la directrice de

l'école et la mairie, les parents gèrent la partie buvette, restauration (grillades) et ambiance (brasero) de la soirée. Mme Durand, présidente de l'association, souligne qu'ils ont eu beaucoup de retours positifs de la part des parents qui sont satisfaits de pouvoir participer à l'organisation de cette manifestation avec l'école. Des gendarmes sécuriseront le défilé entre la mairie et l'école. Des consignes ont été transmises aux organisateurs dans le cas où les gendarmes ne pourraient pas être présents (urgence).

Les enseignantes questionnent la répartition des bénéfices de cette manifestation entre l'association et l'école, dans la mesure où des projets aux budgets conséquents sont prévus pour 4 classes cette année. Les parents précisent que dans tous les cas l'argent sera utilisé pour des projets liés aux enfants de l'école en fonction des besoins.

## **9. Sécurité à l'école, transport scolaire**

Chaque année scolaire, plusieurs exercices de sécurité sont organisés dans les écoles.

- 3 exercices incendie. Le premier a eu lieu le 25/09/2023. L'exercice s'est bien déroulé, si ce n'est la nécessité de vérifier/changer les piles des alarmes qui étaient moins audibles par endroit que d'habitude.
- 2 exercices de PPMS (attentat / intrusion et risques majeurs) : ils seront organisés dans les prochaines semaines. Les enfants seront prévenus en amont et les parents informés.

Transport scolaire : pour assurer la sécurité des élèves de l'élémentaire entre la cour de l'école et la montée dans les bus, des enseignantes volontaires accompagnent à tour de rôle chaque jour à 11h30 et 16h les élèves vers les bus. Ce fonctionnement temporaire est mis en place en attendant une autre solution.

Le parking devant l'école sera en travaux dans quelques mois. L'école souhaiterait être associée à la réflexion collective afin d'y améliorer la sécurité. La directrice demande s'il serait possible de mettre en place des barrières fixes pour sécuriser le cheminement piéton des élèves pour le trajet du portail jusqu'au bus. Des enseignantes et des parents questionnent la possibilité de placer un miroir sur le mur pour sortir du parking car beaucoup de conducteurs sortent un peu rapidement et la visibilité est réduite à cet endroit.

## **10. Coopérative scolaire et AELM**

### **Coopérative scolaire OCCE 67**

L'école de Lembach dispose d'une coopérative scolaire dépendant de l'association départementale OCCE 67. Dominique Bischung en est la mandataire et Estelle Richert la mandataire adjointe.

Le bilan des comptes a été réalisé par Mme Bischung et vérifié par M. Tagatsch et Mme Guthmuller.

Il y a actuellement 2 338€ sur le compte de la Coopérative scolaire.

Les recettes sont : la cotisation volontaire de rentrée versée par les familles (fixée à 15€/élève), les bénéfices des actions (vente du stand de la St Martin, vente des photos de classe, ...), les éventuels dons d'autres associations...

Les dépenses sont : la participation aux sorties (entrées + transports), aux spectacles, soutien financier aux projets des classes (voyages scolaires avec ou sans nuitées), achats de petit matériel en lien avec des projets pédagogiques (bricolages, cuisine, ...)

### **AELM**

L'école dispose également d'un compte relevant de l'association AELM (Association des Ecoles Lembach et Mattstall). Annelise Kugler en est la présidente, Dominique Bischung la trésorière et Dominique Specht la secrétaire. Le bilan des comptes a été réalisé par Mme Bischung et vérifié par M. Helbringer et Mme Durand. Les enseignantes qui composent le bureau de l'AELM se réuniront désormais en dehors du Conseil d'école pour leur AG.

Fin de la séance : 20h05

### **La secrétaire**

Florence Buffler

### **La directrice**

Anouck Kindelberger